

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Commune : MAIRIE DE SAINT-ALBAN (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21310467200075

POSTE COMPTABLE : SGC TOULOUSE COURONNE EST

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : BUDGET COMMUNAL (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	52
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	54
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	57
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	61

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	63
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	66
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	68
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	72
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	73
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	74
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	75
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affection spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	76
B9 - Etat du personnel	78
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	82
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	83
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	84
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	86
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	87

Preciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I - INFORMATIONS GENERALES

INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES

	A
--	---

Informations statistiques	
Population totale	Valeurs
	0
Informations fiscales (N-2)	
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	Collectivité
	0,00

Informations financières – ratios	
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	Valeurs
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00
3 Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4 Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5 DGF / population	0,00
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	48,93 %
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	114,92 %
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	43,62 %
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-13,30 %

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts.

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GÉNÉRALES

MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET

	I
	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 0,00 %
- Investissement : 0,00%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

		1 C1
--	--	---------

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1		
Dépenses	Recettes	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	0,00	0,00 A1
Investissement	0,00	0,00 A2
Fonctionnement	0,00	0,00 A3

RESTES A REALISER N-1		
Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	0,00 III + IV	0,00 B1
Investissement	0,00 III	0,00 B2
Fonctionnement	0,00 IV	0,00 B3

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL		0,00
Investissement	A1 + B1	0,00
Fonctionnement	A2 + B2	0,00
	A3 + B3	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES		
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES		I C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
	SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL	(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
	SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL	(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES			I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES			C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS

		A	
		II	
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	DEPENSES	RECETTES
			1 230 886,57
REPORTS		+	
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 041 400,00	0,00
REPORTS	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	0,00	(si solde positif) 1 466 319,34
	=	=	=
Total de la section d'investissement (2)		2 697 205,91	2 697 205,91
VOTE	Créredits de fonctionnement votés au titre du présent budget	DEPENSES	RECETTES
		7 611 747,61	5 962 033,07
REPORTS		+	
	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
REPORTS	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 649 714,54
	=	=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		7 611 747,61	7 611 747,61
TOTAL DU BUDGET (4)		10 308 953,52	10 308 953,52

(1) À servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
PRÉSENTATION DES AP VOTÉES

				B1
Numéro	AUTORISATION DE PROGRAMME (1)	Chapitre(s)	Montant	
	Libellé			
	TOTAL		0,00	
	« AP de dépenses imprévues » (2)		020	0,00
	TOTAL GENERAL		0,00	

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET
PRÉSENTATION DES AE VOTÉES

		II
		B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
			0,00
	TOTAL		0,00
« AE de dépenses imprévues » (2)			
			0,00
	TOTAL GENERAL		0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT					II
					C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	14 000,00	0,00	19 700,00	19 700,00	19 700,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	467 531,00	47 400,00	783 779,41	783 779,41	831 179,41
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	2 386 928,00	994 000,00	755 775,50	755 775,50	1 749 775,50
Total des dépenses d'équipement		2 868 459,00	1 041 400,00	1 559 254,91	1 559 254,91	2 600 654,91
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	95 600,00	0,00	96 500,00	96 500,00	96 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		95 600,00	0,00	96 500,00	96 500,00	96 500,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		2 964 059,00	1 041 400,00	1 655 754,91	1 655 754,91	2 697 154,91

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	41,00		51,00	51,00	51,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		41,00		51,00	51,00	51,00

TOTAL	2 964 100,00	1 041 400,00	1 655 805,91	1 655 805,91	2 697 205,91
			+		
			D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00	
			=		
			TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 697 205,91	

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041$.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT						II C1
--	--	--	--	--	--	------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	307 400,00	0,00	239 799,57	239 799,57	239 799,57
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	60 555,61	0,00	60 540,00	60 540,00	60 540,00
Total des recettes d'équipement		367 955,61	0,00	300 339,57	300 339,57	300 339,57
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	130 000,00	0,00	74 000,00	74 000,00	74 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		130 000,00	0,00	74 000,00	74 000,00	74 000,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		497 955,61	0,00	374 339,57	374 339,57	374 339,57

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	567 723,08		616 547,00	616 547,00	616 547,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	245 806,92		240 000,00	240 000,00	240 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		813 530,00				
				856 547,00	856 547,00	856 547,00

TOTAL	1 311 485,61	0,00	1 230 886,57	1 230 886,57	1 230 886,57
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	1 466 319,34
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 697 205,91
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	856 496,00
--	-------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et

MAIRIE DE SAINT-ALBAN - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023

réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	2 023 015,00	0,00	2 447 810,61	2 447 810,61	2 447 810,61
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 093 300,00	0,00	3 305 400,00	3 305 400,00	3 305 400,00
014	Atténuations de produits	43 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	734 210,00	0,00	759 990,00	759 990,00	759 990,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		5 893 525,00	0,00	6 546 200,61	6 546 200,61	6 546 200,61
66	Charges financières	8 300,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	11 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		5 914 825,00	0,00	6 755 200,61	6 755 200,61	6 755 200,61

023	<i>Virément à la section d'investissement (4)</i>	567 723,08		616 547,00	616 547,00	616 547,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)</i>	245 806,92		240 000,00	240 000,00	240 000,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section (4)</i>	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		813 530,00		856 547,00	856 547,00	856 547,00

TOTAL	6 728 355,00	0,00	7 611 747,61	7 611 747,61	7 611 747,61
+					
			D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00	
					=
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					7 611 747,61

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	50 000,00	0,00	49 940,07	49 940,07	49 940,07
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	347 800,00	0,00	413 500,00	413 500,00	413 500,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	2 768 000,00	0,00	2 792 292,00	2 792 292,00	2 792 292,00
731	Fiscalité locale	1 563 000,00	0,00	1 630 000,00	1 630 000,00	1 630 000,00
74	Dotations et participations (3)	827 000,00	0,00	966 250,00	966 250,00	966 250,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	99 950,99	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
Total des recettes de gestion courante		5 655 750,99	0,00	5 961 982,07	5 961 982,07	5 961 982,07
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		5 655 750,99	0,00	5 961 982,07	5 961 982,07	5 961 982,07

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	41,00		51,00	51,00	51,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		41,00		51,00	51,00	51,00

TOTAL	5 655 791,99	0,00	5 962 033,07	5 962 033,07	5 962 033,07
			+		
			R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	1 649 714,54	
			=		
			TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 611 747,61	

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	856 496,00
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DF\ 043 = RF\ 043$.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	51,00	51,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	96 500,00	0,00	96 500,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	2 600 654,91		2 600 654,91
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	2 697 154,91	51,00	2 697 205,91

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 697 205,91

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	2 447 810,61		2 447 810,61
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	3 305 400,00		3 305 400,00
014 Atténuations de produits	33 000,00		33 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	759 990,00	0,00	759 990,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	8 000,00	0,00	8 000,00
67 Charges spécifiques (9)	1 000,00	0,00	1 000,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	200 000,00	240 000,00	440 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		616 547,00	616 547,00
Dépenses de fonctionnement – Total	6 755 200,61	856 547,00	7 611 747,61

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 611 747,61

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

MAIRIE DE SAINT-ALBAN - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023

- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	74 000,00	0,00	74 000,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	239 799,57	0,00	239 799,57
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	60 540,00	0,00	60 540,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		240 000,00	240 000,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		616 547,00	616 547,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	374 339,57	856 547,00	1 230 886,57

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	1 466 319,34
--	---------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
---------------------------------------	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	2 697 205,91
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	49 940,07		49 940,07
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	413 500,00		413 500,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	2 792 292,00		2 792 292,00
731 Fiscalité locale	1 630 000,00		1 630 000,00
74 Dotations et participations (8)	966 250,00		966 250,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	110 000,00	0,00	110 000,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	51,00	51,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	5 961 982,07	51,00	5 962 033,07

+

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	1 649 714,54
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	7 611 747,61
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

III	A	III	A								

DEPENSES

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II
TOTAL	2 964 100,00	1 041 400,00	0,00	1 655 805,91	II	1 655 805,91	0,00	1 655 805,91	2 697 205,91
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	2 868 459,00	1 041 400,00	0,00	1 559 254,91		1 559 254,91	0,00	1 559 254,91	2 600 654,91
Total des dépenses d'équipement	2 868 459,00	1 041 400,00	0,00	1 559 254,91	II	1 559 254,91	0,00	1 559 254,91	2 600 654,91
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	95 600,00	0,00	96 500,00	96 500,00		96 500,00	96 500,00	96 500,00	96 500,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)									
Total des dépenses financières	95 600,00	0,00	0,00	96 500,00	II	96 500,00	0,00	96 500,00	96 500,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	2 964 059,00	1 041 400,00	0,00	1 655 754,91	II	1 655 754,91	0,00	1 655 754,91	2 697 154,91
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	41,00		51,00	51,00		51,00		51,00	51,00
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00		0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	41,00			51,00		51,00		51,00	51,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8) 0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées 2 697 205,91

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-55 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RF 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES

		RECETTES			TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
	Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	
					II	III = I + II
	TOTAL	1 311 485,61	I	0,00	1 230 886,57	1 230 886,57
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	307 400,00	0,00	239 799,57	239 799,57	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	60 555,61	60 540,00	60 540,00	60 540,00	60 540,00
	Total des recettes d'équipement	367 955,61	0,00	300 339,57	300 339,57	300 339,57
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	130 000,00	0,00	74 000,00	74 000,00	74 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	130 000,00	0,00	74 000,00	74 000,00	74 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	497 955,61	0,00	374 339,57	374 339,57	374 339,57
021	Virement de la section de fonctionnement	567 723,08		616 547,00	616 547,00	616 547,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	245 806,92		240 000,00	240 000,00	240 000,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	813 530,00		856 547,00	856 547,00	856 547,00
	R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)					1 466 319,34
	Affectation au compte 1068 (8)					0,00
	Total des recettes d'investissement cumulées					2 697 205,91

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B3 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R/040 = DF/042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/04 = RI/041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Incrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	$\text{III} = \text{I} + \text{II}$
TOTAL	2 964 100,00	1 041 400,00	0,00	1 655 805,91	1 655 805,91	0,00	1 655 805,91	2 697 205,91	
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	2 868 459,00	1 041 400,00	0,00	1 559 254,91	1 559 254,91	0,00	1 559 254,91	2 600 654,91	
Total des dépenses d'équipement	2 868 459,00	1 041 400,00	0,00	1 559 254,91	1 559 254,91	0,00	1 559 254,91	2 600 654,91	
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
10222 FCTVA	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	95 600,00	0,00		96 500,00	96 500,00		96 500,00	96 500,00	
1641 Emprunts en euros	59 500,00	0,00		60 000,00	60 000,00		60 000,00	60 000,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
16873 Dettes - Départements	36 100,00	0,00		36 500,00	36 500,00		36 500,00	36 500,00	
18 Cpte de liaison : affectation (BA,réj)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)				0,00	0,00		0,00	0,00	
Total des dépenses financières	95 600,00	0,00		96 500,00	96 500,00		96 500,00	96 500,00	
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00	0,00

MAIRIE DE SAINT-TALBAN - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023

Chap / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
								III = I + II
Total des dépenses réelles	2 964 059,00	1 041 400,00	0,00	1 655 754,91	1 655 754,91	0,00	1 655 754,91	2 697 154,91
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	41,00			51,00	51,00		51,00	51,00
13913 Reprise sur autofinancement antérieur	41,00			51,00	51,00		51,00	51,00
13913 Subv. transf. Départements	41,00			51,00	51,00		51,00	51,00
041 Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre	41,00			51,00	51,00		51,00	51,00

(1) Détailier les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 132 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT							III A2.1
---	--	--	--	--	--	--	-------------

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
101	GROUPE SCOLAIRE PEYRONNETTE		1 111 184,77	2 200,00	100 550,00	100 550,00	0,00	100 550,00
102	GROUPE SCOLAIRE J. JAURES		925 540,29	642 200,00	46 300,00	46 300,00	0,00	46 300,00
103	ENTREPOTS MUNICIPAUX		44 729,82	0,00	24 000,00	24 000,00	0,00	24 000,00
104	MAIRIE		4 437 141,24	41 000,00	278 200,00	278 200,00	0,00	278 200,00
105	CRECHE - RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES		1 360 826,51	0,00	57 570,00	57 570,00	0,00	57 570,00
106	COMMUNICATION		194 194,81	0,00	2 200,00	2 200,00	0,00	2 200,00
107	SERVICE TECHNIQUE		1 937 157,56	16 000,00	168 160,00	168 160,00	0,00	168 160,00
108	SPORTS ET LOISIRS		831 614,39	20 000,00	98 335,00	98 335,00	0,00	98 335,00
109	POINT JEUNES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
110	PARCS ET JARDINS		72 431,85	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00
111	CENTRE CULTUREL		72 417,05	22 000,00	44 700,00	44 700,00	0,00	44 700,00
112	EGLISE - PRESBYTERE		100 450,91	22 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
130	PLACE DES SABLES - HALLE		1 844 398,84	20 000,00	27 126,00	27 126,00	0,00	27 126,00
131	POLICE MUNICIPALE		580 319,71	4 000,00	86 400,00	86 400,00	0,00	86 400,00
133	SALLE DES FETES		156 544,72	48 000,00	76 014,41	76 014,41	0,00	76 014,41
134	CIMETIERES		504 327,82	4 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
136	CENTRE DE LOISIRS		128 564,75	200 000,00	226 599,50	226 599,50	0,00	226 599,50
138	RESERVE FONCIERE - TERRAINS DIVERS		48 508,00	0,00	250 000,00	250 000,00	0,00	250 000,00
142	RESERVE DEPENSE IMPREVUE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
143	RESTAURATION PEYRONNETTE		54 608,24	0,00	11 100,00	11 100,00	0,00	11 100,00
144	RESTAURATION SATELLITE J. JAURES		1 313 646,73	0,00	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00
146	CPAM - TRESORERIE		245 535,70	0,00	45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00
151	AMENAGEMENT DU COEUR DE VILLE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			15 964 143,71	1 041 400,00	1 559 254,91	1 559 254,91	0,00	1 559 254,91

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	III A2.2
---	---------------------

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 101
LIBELLE : GROUPE SCOLAIRE PEYRONNETTE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 111 184,77	a	2 200,00	100 550,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	177 801,55	2 200,00	66 350,00	66 350,00
2158	Autres inst.,matériel,outil, techniques	56 571,19	2 200,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	10 133,57	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
21838	Autre matériel informatique	27 313,33	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00	2 800,00	2 800,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	77 953,96	0,00	4 600,00	4 600,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 829,50	0,00	28 950,00	28 950,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	933 383,22	0,00	34 200,00	34 200,00
2313	Constructions	933 383,22	0,00	34 200,00	34 200,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		339 158,07	c	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	339 158,07	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	14 306,25	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	14 813,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	310 038,82	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-102 750,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					III
					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 102
LIBLE : GROUPE SCOLAIRE J. JAURES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		925 540,29	a	642 200,00	46 300,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	144 178,79	2 200,00	46 300,00	46 300,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	36 335,44	2 200,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	2 988,80	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
21838	Autre matériel informatique	45 798,43	0,00	0,00	0,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	0,00	2 800,00	2 800,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	57 505,14	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	1 550,98	0,00	13 500,00	13 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	781 361,50	640 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	781 361,50	640 000,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		140 064,76	c	0,00	120 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	140 064,76	0,00	120 000,00	120 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	120 000,00	120 000,00
1313	Subv. transf. Départements	21 467,66	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	16 823,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	101 774,10	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-568 500,00
--------------------------------------	--------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 103
LIBELLE : ENTREPOTS MUNICIPAUX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	44 729,82	a	24 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	19 437,60	0,00	4 000,00	4 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	10 826,40	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	8 611,20	0,00	4 000,00	4 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	25 292,22	0,00	20 000,00	20 000,00
2313	Constructions	25 292,22	0,00	20 000,00	20 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-24 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					III A2.3
---	--	--	--	--	-------------

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 104
LIBELLE : MAIRIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		4 437 141,24	a 41 000,00	278 200,00	b 278 200,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	30 312,27	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	30 312,27	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 526 351,54	21 000,00	140 350,00	140 350,00
2111	Terrains nus	720 139,92	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	385 528,94	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	2 341,60	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	1 053,80	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	3 900,80	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	40 347,11	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	46 276,59	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	150 585,70	21 000,00	30 000,00	30 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	89 790,36	0,00	37 100,00	37 100,00
2188	Autres immobilisations corporelles	86 386,72	0,00	73 250,00	73 250,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	2 880 477,43	20 000,00	137 850,00	137 850,00
2313	Constructions	2 880 477,43	20 000,00	137 850,00	137 850,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	936 786,86	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	536 786,86	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	29 737,41	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	8 000,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	15 461,96	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	483 587,49	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	400 000,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	400 000,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)

-319 200,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 105
LIBELLE : CRECHE - RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 360 826,51	a	0,00	57 570,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 166,10	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	1 166,10	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	186 131,36	0,00	16 870,00	16 870,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	17 800,38	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	6 128,42	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	142 133,26	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	20 069,30	0,00	16 870,00	16 870,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	1 173 529,05	0,00	40 700,00	40 700,00
2313	Constructions	1 173 529,05	0,00	40 700,00	40 700,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		603 026,00	c	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	603 026,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	4 100,85	0,00	0,00	0,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	2 176,80	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	596 748,35	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-57 570,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					III
					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 106
LIBELLE : COMMUNICATION
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	194 194,81	a	0,00	2 200,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	19 188,00		0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	19 188,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	19 608,00		0,00	2 200,00
2158	Autres inst.,matériel,outil, techniques	19 608,00		0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		2 200,00	2 200,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	155 398,81		0,00	0,00
2313	Constructions	155 398,81		0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	53 006,13	c	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	1 495,00		0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	1 495,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	51 511,13		0,00	0,00
16873	Dettes - Départements	51 511,13		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-2 200,00
--------------------------------------	------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					III
					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 107
LIBELLE : SERVICE TECHNIQUE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 937 157,56	a	16 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	14 000,00	14 000,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	730 212,66	16 000,00	111 160,00	111 160,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	275 427,07	16 000,00	7 000,00	7 000,00
21828	Autres matériels de transport	409 582,68	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	964,80	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	6 170,73	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	38 067,38	0,00	104 160,00	104 160,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	1 206 944,90	0,00	43 000,00	43 000,00
2313	Constructions	1 206 944,90	0,00	43 000,00	43 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		302 646,19	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	269 758,69	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	31 450,91	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	238 307,78	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	32 887,50	0,00	0,00	0,00
16873	Dettes - Départements	32 887,50	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-184 160,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					III A2.3
---	--	--	--	--	-------------

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 108
LIBELLE : SPORTS ET LOISIRS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		831 614,39	a	20 000,00	98 335,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	170 057,13	0,00	54 635,00	54 635,00
2113	Terrains aménagés autres que voirie	23 760,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	3 424,99	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	51 250,99	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	64 745,24	0,00	7 000,00	7 000,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	38 135,00	38 135,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	4 404,10	0,00	1 000,00	1 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	22 471,81	0,00	8 500,00	8 500,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	661 557,26	20 000,00	43 700,00	43 700,00
2313	Constructions	661 557,26	20 000,00	43 700,00	43 700,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		144 416,84	c	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	144 416,84	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	9 366,25	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	135 050,59	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-118 335,00
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 109
LIBELLE : POINT JEUNES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	0,00	a	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 110
LIBELLE : PARCS ET JARDINS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		72 431,85	a	0,00	5 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	36 592,65	0,00	5 000,00	5 000,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	2 353,40	0,00	5 000,00	5 000,00
21351	Bâtiments publics	29 151,08	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 088,17	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	35 839,20	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	35 839,20	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-5 000,00
--------------------------------------	------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 111
LIBELLE : CENTRE CULTUREL
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		72 417,05	a	44 700,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	5 700,00	5 700,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	5 700,00	5 700,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	25 034,14	2 000,00	18 100,00	18 100,00
2128	Autres agencements et aménagements	9 074,68	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	8 971,06	2 000,00	10 000,00	10 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	6 988,40	0,00	1 000,00	1 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	7 100,00	7 100,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	47 382,91	20 000,00	20 900,00	20 900,00
2313	Constructions	47 382,91	20 000,00	20 900,00	20 900,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-66 700,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 112
LIBELLE : EGLISE - PRESBYTERE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		100 450,91	a	22 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	640,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil, techniques	640,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	99 810,91	22 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	99 810,91	22 000,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		998,50	c	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	998,50	0,00	0,00	0,00
16873	Dettes - Départements	998,50	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)**-22 000,00**

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 130
LIBELLE : PLACE DES SABLES - HALLE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 844 398,84	a	27 126,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	23 364,74	0,00	16 800,00	16 800,00
21318	Autres bâtiments publics	23 233,18	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	131,56	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	16 800,00	16 800,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 821 034,10	20 000,00	10 326,00	10 326,00
2313	Constructions	1 821 034,10	20 000,00	10 326,00	10 326,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		727 382,30	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	169 752,91	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	169 752,91	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	550 853,40	0,00	0,00	0,00
16873	Dettes - Départements	550 853,40	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	6 775,99	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	6 775,99	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-47 126,00
-------------------------------	------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					III
					A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 131
LIBELLE : POLICE MUNICIPALE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		580 319,71	a	4 000,00	86 400,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	81 108,94	4 000,00	40 000,00	40 000,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	2 385,76	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	20 339,93	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	2 652,02	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	40 466,08	0,00	40 000,00	40 000,00
21838	Autre matériel informatique	2 640,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	6 978,90	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 646,25	4 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	499 210,77	0,00	46 400,00	46 400,00
2313	Constructions	499 210,77	0,00	46 400,00	46 400,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		10 250,00	c	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	10 250,00	0,00	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	10 250,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-90 400,00
-------------------------------	------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 133
LIBELLE : SALLE DES FETES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		156 544,72	a	48 000,00	76 014,41
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	53 040,92	0,00	6 914,41	6 914,41
21351	Bâtiments publics	3 809,26		0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	17 683,13		2 674,41	2 674,41
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	31 548,53		0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00		4 240,00	4 240,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	103 503,80	48 000,00	69 100,00	69 100,00
2313	Constructions	103 503,80	48 000,00	69 100,00	69 100,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		1 279,26	c	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	1 279,26		0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	1 279,26		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-124 014,41
--------------------------------------	--------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					III
					A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 134
LIBELLE : CIMETIERES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	504 327,82	a	4 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	504 327,82	4 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	504 327,82	4 000,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	452 968,80	c	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	425 398,80		0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	425 398,80		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	27 570,00		0,00	0,00
16873	Dettes - Départements	27 570,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-4 000,00
--------------------------------------	------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 136
LIBELLE : CENTRE DE LOISIRS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	128 564,75	a	200 000,00	226 599,50
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	9 792,12		0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 950,14		0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	7 841,98		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	118 772,63	200 000,00	226 599,50	226 599,50
2313	Constructions	118 772,63	200 000,00	226 599,50	226 599,50

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	0,00	119 799,57
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00		0,00	119 799,57
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00		0,00	119 799,57
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-306 799,93
--------------------------------------	--------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à réversement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					III A2.3
---	--	--	--	--	---------------------

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 138
LIBELLE : RESERVE FONCIERE - TERRAINS DIVERS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		48 508,00	a	0,00	250 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	18 508,00	0,00	0,00	0,00
2041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	18 508,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	30 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00
2111	Terrains nus	30 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-250 000,00
--------------------------------------	--------------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à réversement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 142
LIBELLE : RESERVE DEPENSE IMPREVUE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	0,00	a	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâties	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					III A2.3
---	--	--	--	--	-------------

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 143
LIBELLE : RESTAURATION PEYRONNETTE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	54 608,24	a	0,00	11 100,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	6 855,60		0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	6 855,60		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	32 499,63		0,00	5 100,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	20 466,19		0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 963,15		0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	6 070,29		0,00	5 100,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	15 253,01		0,00	6 000,00
2313	Constructions	15 253,01		0,00	6 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-11 100,00
-------------------------------	------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 144
LIBELLE : RESTAURATION SATELLITE J. JAURES
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		1 313 646,73	a	0,00	12 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	398 133,28		0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	126 653,01		0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	268 146,67		0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	94,80		0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	3 238,80		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	915 513,45		12 000,00	12 000,00
2313	Constructions	915 513,45		12 000,00	12 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		372 500,00	c	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	372 500,00		0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	12 500,00		0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	160 000,00		0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	200 000,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00		0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-12 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 146
LIBELLE : CPAM - TRESORERIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	245 535,70	a	45 000,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 190,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	2 190,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	243 345,70	0,00	45 000,00	45 000,00
2313	Constructions	243 345,70	0,00	45 000,00	45 000,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-45 000,00
--------------------------------------	-------------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 151
LIBELLE : AMENAGEMENT DU COEUR DE VILLE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	0,00	a	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
TOTAL	1 311 485,61	1		II	III = I + II
018 RSA	0,00	0,00		1 230 886,57	1 230 886,57
13 Subventions d'investissement (hors 138)	307 400,00	0,00		0,00	0,00
1311 Subv. transf. Etat et établ. nationaux	265 000,00	0,00		239 799,57	239 799,57
1313 Subv. transf. Départements	30 000,00	0,00		0,00	0,00
1318 Autres subventions d'équipement transf.	0,00	0,00		0,00	0,00
1321 Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00		0,00	0,00
1322 Subv. non transf. Régions	0,00	0,00		0,00	0,00
1323 Subv. non transf. Départements	12 400,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00		0,00	0,00
1641 Emprunts en euros	0,00	0,00		0,00	0,00
16873 Dettes - Départements	0,00	0,00		0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00		0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00		0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00		0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00		0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	60 555,61	0,00		60 540,00	60 540,00
2313 Constructions	0,00	0,00		0,00	0,00
238 Avances commandées immo corporelles	60 555,61	0,00		60 540,00	60 540,00
Total des recettes d'équipement	367 955,61	0,00		300 339,57	300 339,57
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	130 000,00	0,00		74 000,00	74 000,00
10222 FCTVA	130 000,00	0,00		74 000,00	74 000,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00		0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00		0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,réq)	0,00	0,00		0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00		0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00		0,00	0,00
024 Produits des cessations d'immobilisations	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des recettes financières	130 000,00	0,00		74 000,00	74 000,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des recettes réelles	497 955,61	0,00		374 339,57	374 339,57
021 Virement de la section de fonctionnement	567 723,08			616 547,00	616 547,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	245 806,92			240 000,00	240 000,00
28031 Frais d'études	23 910,48			0,00	0,00
28041511 Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	3 068,00			3 100,00	3 100,00
2805 Licences, logiciels, droits similaires	6 257,50			13 000,00	13 000,00

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II	
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	542,00		300,00	300,00	300,00
28128	Autres aménagements de terrains	3 643,56		1 000,00	1 000,00	1 000,00
28131	Bâtiments administratifs	105,00		500,00	500,00	500,00
28138	Autres bâtiments publics	2 507,00		3 000,00	3 000,00	3 000,00
281321	Immeubles de rapport	20 933,00		24 000,00	24 000,00	24 000,00
281351	Bâtiments publics	5 675,00		6 000,00	6 000,00	6 000,00
28151	Réseaux de voirie	2 016,00		2 500,00	2 500,00	2 500,00
281533	Réseaux câblés	14 967,00		16 000,00	16 000,00	16 000,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	298,00		300,00	300,00	300,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	86 641,78		91 000,00	91 000,00	91 000,00
28181	Installations générales, aménagt divers	254,00		300,00	300,00	300,00
281828	Autres matériels de transport	36 624,00		36 000,00	36 000,00	36 000,00
281831	Matériel informatique scolaire	0,00		200,00	200,00	200,00
281838	Autre matériel informatique	4 381,80		3 800,00	3 800,00	3 800,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	28 891,36		28 000,00	28 000,00	28 000,00
28188	Autres immo. corporelles	5 151,44		11 000,00	11 000,00	11 000,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		813 530,00		856 547,00		856 547,00

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

							III
							B

DEPENSES							
Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE
					II		TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	6 728 355,00	0,00	0,00	7 611 747,61	7 611 747,61	7 611 747,61
011	Charges à caractère général (3)	2 023 015,00	0,00	0,00	2 447 810,61	2 447 810,61	2 447 810,61
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 093 300,00	0,00	3 305 400,00	3 305 400,00	3 305 400,00	3 305 400,00
014	Atténuations de produits	43 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Regularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	734 210,00	0,00	759 990,00	759 990,00	759 990,00	759 990,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	5 893 525,00	0,00	0,00	6 546 200,61	6 546 200,61	6 546 200,61
66	Charges financières	8 300,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	11 000,00		200 000,00	200 000,00	200 000,00	200 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)						
	Total des dépenses financières	21 300,00	0,00	0,00	209 000,00	209 000,00	209 000,00
	Total des dépenses réelles	5 914 825,00	0,00	0,00	6 755 200,61	6 755 200,61	6 755 200,61
023	Virement à la section d'investissement	567 723,08		616 547,00	616 547,00	616 547,00	616 547,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	245 806,92		240 000,00	240 000,00	240 000,00	240 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	813 530,00		856 547,00	856 547,00	856 547,00	856 547,00
							D002 Résultat reporté ou anticipé (5)
							0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	7 611 747,61
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	TOTAL	5 655 791,99	0,00	5 962 033,07	5 962 033,07	5 962 033,07
013	Atténuations de charges (2)	50 000,00	0,00	49 940,07	49 940,07	49 940,07
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	347 800,00	0,00	413 500,00	413 500,00	413 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 768 000,00	0,00	2 792 292,00	2 792 292,00	2 792 292,00
731	Fiscalité locale	1 563 000,00	0,00	1 630 000,00	1 630 000,00	1 630 000,00
74	Dotations et participations (2)	827 000,00	0,00	966 250,00	966 250,00	966 250,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	99 950,99	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
	Total des recettes de gestion des services	5 655 750,99	0,00	5 961 982,07	5 961 982,07	5 961 982,07
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	5 655 750,99	0,00	5 961 982,07	5 961 982,07	5 961 982,07
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	41,00		51,00	51,00	51,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	41,00		51,00	51,00	51,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	1 649 714,54
---------------------------------------	--------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	7 611 747,61
---	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre C24 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé (2)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée l'assemblée	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II	B1
									0,00
	TOTAL	6 728 355,00	0,00		7 611 747,61	7 611 747,61			2 447 810,61
011	Charges à caractère général (4)	2 023 015,00	0,00		2 447 810,61	2 447 810,61			2 447 810,61
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00		150 000,00	150 000,00			150 000,00
60611	Eau et assainissement	20 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00			20 000,00
60612	Energie - Electricité	350 000,00	0,00		449 978,00	449 978,00			449 978,00
60622	Carburants	15 000,00	0,00		26 000,00	26 000,00			26 000,00
60623	Alimentation	80 000,00	0,00		110 000,00	110 000,00			110 000,00
60628	Autres fournitures non stockées	7 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00			7 000,00
60631	Fournitures d'entretien	45 000,00	0,00		50 000,00	50 000,00			50 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	73 000,00	0,00		70 000,00	70 000,00			70 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	12 000,00	0,00		12 000,00	12 000,00			12 000,00
6064	Fournitures administratives	21 670,00	0,00		22 000,00	22 000,00			22 000,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Média.)	7 570,00	0,00		7 600,00	7 600,00			7 600,00
6067	Fournitures scolaires	35 000,00	0,00		40 000,00	40 000,00			40 000,00
6068	Autres matières et fournitures	2 875,00	0,00		3 300,00	3 300,00			3 300,00
611	Contrats de prestations de services	220 000,00	0,00		180 000,00	180 000,00			180 000,00
61228	Autres	22 000,00	0,00		23 000,00	23 000,00			23 000,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00		7 000,00	7 000,00			7 000,00
61358	Autres	10 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00			1 000,00
61521	Entretien terrains	70 000,00	0,00		65 000,00	65 000,00			65 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	90 000,00	0,00		75 000,00	75 000,00			75 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	10 000,00	0,00		10 000,00	10 000,00			10 000,00
61524	Entretien bois et forêts	6 000,00	0,00		6 000,00	6 000,00			6 000,00
61551	Entretien matériel roulant	25 000,00	0,00		20 000,00	20 000,00			20 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	20 000,00	0,00		22 000,00	22 000,00			22 000,00
6156	Maintenance	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00			1 000,00
6161	Multirisques	22 000,00	0,00		25 000,00	25 000,00			25 000,00
6182	Documentation générale et technique	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00			5 000,00
6184	Versements à des organismes de formation	15 000,00	0,00		55 000,00	55 000,00			55 000,00
6188	Autres frais divers	3 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00			5 000,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	1 200,00	0,00		0,00	0,00			0,00
62268	Autres honoraires, conseils	66 000,00	0,00		120 000,00	120 000,00			120 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	500,00	0,00		500,00	500,00			500,00

MAIRIE DE SAINT-ALBAN - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé (2)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles budgetaire (3)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés hors AE	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I						
6228	Divers	14 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
6231	Annonces et insertions	5 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	91 200,00	0,00	112 232,11	112 232,11	0,00	112 232,11	0,00	112 232,11
6236	Catalogues et imprimés	24 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
6241	Transports de biens	500,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	0,00	500,00
6247	Transports collectifs	20 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
6251	Voyages, déplacements et missions	2 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	0,00	3 500,00
6261	Frais d'affranchissement	8 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00
6262	Frais de télécommunications	45 000,00	0,00	54 000,00	54 000,00	0,00	54 000,00	0,00	54 000,00
627	Services bancaires et assimilés	4 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	4 500,00	0,00	7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	0,00	7 000,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	0,00	25 000,00
6288	Autres services extérieurs	500 000,00	0,00	564 700,50	564 700,50	0,00	564 700,50	0,00	564 700,50
63512	Taxes foncières	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	0,00	22 000,00
63513	Autres impôts locaux	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	0,00	500,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	0,00	1 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	3 093 300,00	0,00	3 305 400,00	3 305 400,00		3 305 400,00		3 305 400,00
6218	Autre personnel extérieur	20 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00		5 000,00		5 000,00
6331	Versement mobilité	40 000,00	0,00	36 700,00	36 700,00		36 700,00		36 700,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	9 000,00	0,00	9 100,00	9 100,00		9 100,00		9 100,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFFPT	40 000,00	0,00	41 000,00	41 000,00		41 000,00		41 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	7 000,00	0,00	5 500,00	5 500,00		5 500,00		5 500,00
64111	Rémunération principale titulaires	1 410 000,00	0,00	1 430 000,00	1 430 000,00		1 430 000,00		1 430 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence NBI	30 000,00	0,00	15 100,00	15 100,00		15 100,00		15 100,00
64113	Personnel tit. - Indemnité inflation	0,00	0,00	13 100,00	13 100,00		13 100,00		13 100,00
64114	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00
64118	Rémunérations	285 000,00	0,00	292 000,00	292 000,00		292 000,00		292 000,00
64131	330 000,00	0,00	435 000,00	435 000,00		435 000,00		435 000,00	
64132	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00		8 000,00		8 000,00
64134	Personnel non tit. - Indemnité inflation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00
64138	Primes et autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00
6415	Congés payés	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00
64168	Autres emplois aidés	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00		0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	45 000,00	45 000,00		45 000,00		45 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	340 000,00	0,00	363 000,00	363 000,00		363 000,00		363 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	440 000,00	0,00	445 000,00	445 000,00		445 000,00		445 000,00

MAIRIE DE SAINT-ALBAN - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
									II	III = I + II
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	14 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	85 000,00	0,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00	100 000,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	10 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	20 000,00	0,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00	21 000,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	7 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	6 000,00	0,00	5 500,00	5 500,00	5 500,00	5 500,00	5 500,00	5 500,00	5 500,00
6488	Autres	300,00	0,00	3 400,00	3 400,00	3 400,00	3 400,00	3 400,00	3 400,00	3 400,00
014	Atténuations de produits	43 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00
7392221	Fonds prééquation ress. com. et intercom	43 000,00	0,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00	33 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	734 210,00	0,00	759 990,00	759 990,00	759 990,00	0,00	759 990,00	759 990,00	759 990,00
65131	Bourses	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
65311	Indemnités de fonction	108 000,00	0,00	111 600,00	111 600,00	111 600,00	0,00	111 600,00	111 600,00	111 600,00
65312	Frais de mission et de déplacement	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
65313	Cotisations de retraite	5 500,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	11 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
65315	Formation	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
653172	Cotis.fond.fin. allocation fin mandat	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00
6541	Créances admises en non-valeur	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65568	Autres contributions	155 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	120 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	185 000,00	0,00	218 190,00	218 190,00	218 190,00	0,00	218 190,00	218 190,00	218 190,00
657362	Subv. fonct. CCAS	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	200 000,00	0,00	210 000,00	210 000,00	210 000,00	0,00	210 000,00	210 000,00	210 000,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65818	Autres	1 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00	0,00	18 000,00	18 000,00	18 000,00
65888	Autres	1 510,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65862	Matériel, équipement et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		5 893 525,00	0,00	6 546 200,61	6 546 200,61	0,00	6 546 200,61	6 546 200,61	6 546 200,61	6 546 200,61
66	Charges financières	8 300,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
66111	Intérêts réglés à l'échéance	7 300,00	0,00	7 000,00	7 000,00		7 000,00	7 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
67	Charges spécifiques (4)	2 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	2 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	11 000,00		200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	11 000,00		0,00	0,00		0,00	0,00
6865	Dot. prov. risques et charges financiers	0,00		200 000,00	200 000,00		200 000,00	200 000,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00				
Total des charges financières et spécifiques		21 300,00	0,00	209 000,00	209 000,00		209 000,00	209 000,00
Total des dépenses réelles		5 914 825,00	0,00	6 755 200,61	6 755 200,61	0,00	6 755 200,61	6 755 200,61
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	567 723,08		616 547,00	616 547,00		616 547,00	616 547,00
042	<i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)</i>	245 806,92		240 000,00	240 000,00		240 000,00	240 000,00
6811	<i>Dot. amort. immos incorporelles</i>	245 806,92		240 000,00	240 000,00		240 000,00	240 000,00
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)</i>	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		813 530,00		856 547,00	856 547,00		856 547,00	856 547,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1 = Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00 1 000,00

(1) Détails les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre ($DF\ 042 = RI\ 040$) ($DF\ 043 = RF\ 043$).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant du compte 66112, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	RAR N-1		Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		I	II			
	TOTAL	5 655 791,99	0,00	5 962 033,07	5 962 033,07	5 962 033,07
013	Atténuations de charges (3)	50 000,00	0,00	49 940,07	49 940,07	49 940,07
6419	Remboursements rémunérations personnel	50 000,00	0,00	49 940,07	49 940,07	49 940,07
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	347 800,00	0,00	413 500,00	413 500,00	413 500,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	4 000,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
70323	Red. occupation dom. public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7062	Redevances services à caractère culturel	800,00	0,00	500,00	500,00	500,00
7066	Redevances services à caractère social	110 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	230 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
70688	Autres prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7078	Autres marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	3 000,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	8 000,00	8 000,00	8 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	2 768 000,00	0,00	2 792 292,00	2 792 292,00	2 792 292,00
73211	Attribution de compensation	2 648 000,00	0,00	2 642 292,00	2 642 292,00	2 642 292,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	120 000,00	0,00	150 000,00	150 000,00	150 000,00
731	Fiscalité locale	1 563 000,00	0,00	1 630 000,00	1 630 000,00	1 630 000,00
73111	Impôts directs locaux	1 200 000,00	0,00	1 270 000,00	1 270 000,00	1 270 000,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	250 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
73154	Droits de place	6 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
73174	Taxe locale sur la publicité extérieure	85 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
7318	Autres	22 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
74	Dotations et participations (3)	827 000,00	0,00	966 250,00	966 250,00	966 250,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	170 000,00	0,00	140 000,00	140 000,00	140 000,00
741121	DSR des communes	70 000,00	0,00	75 000,00	75 000,00	75 000,00
744	FCTVA	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
74711	Participation Etat emploi jeunes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7472	Participation régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74741	Participation communes membres du GFP	4 500,00	0,00	4 500,00	4 500,00	4 500,00
74788	Autres	520 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Compens. perte taxe add. droits enreg.	0,00	0,00	580 000,00	580 000,00	580 000,00
7482		500,00	0,00	250,00	250,00	250,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	50 000,00	0,00	135 000,00	135 000,00	135 000,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74888	Autres	10 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	99 950,99	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
752	Revenus des immeubles	99 950,99	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		5 655 750,99	0,00	5 961 982,07	5 961 982,07	5 961 982,07
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		5 655 750,99	0,00	5 961 982,07	5 961 982,07	5 961 982,07
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	41,00		51,00	51,00	51,00
777	Rec... subv inv transférées cpté résultat	41,00		51,00	51,00	51,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		41,00		51,00	51,00	51,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état -B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre ($RF\text{ 042} = DI\text{ 040}$) ($RF\text{ 043} = DF\text{ 043}$).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – VUE D’ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeuin., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
									A1
DEPENSES									
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	96 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d’équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	425 264,41	0,00	40 000,00	117 750,00	72 735,00	16 870,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	237 276,00	0,00	46 400,00	52 200,00	291 199,50	85 700,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	134 540,00	0,00	0,00	120 000,00	119 799,57	0,00	0,00
RECETTES									
024	Produits des cessions d’immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	74 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00	119 799,57	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d’équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	60 540,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D’INVESTISSEMENT – VUE D’ENSEMBLE (suite)**

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	168 150,00	0,00	0,00	0,00		1 655 754,91
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		96 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	14 000,00	0,00	0,00	0,00		19 700,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	111 160,00	0,00	0,00	0,00		783 779,41
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	43 000,00	0,00	0,00	0,00		755 775,50
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00		374 339,57
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		74 000,00
13	Subventions d’investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		239 799,57
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		60 540,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

MAIRIE DE SAINT-ALBAN - BUDGET COMMUNAL - BP - 2023

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES

A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

Chapitre nature	Libellé	01	0	0-5	1	2	3	4	4-3
		Opérations non ventilables	Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	Gestion des fonds européens	Sécurité	Enseign., formation prof.,apprentissage	Cult., vie soc.,jeun., sports, loisirs	Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	APA
DEPENSES									
011	Charges à caractère général	0,00	5 941 450,11	0,00	0,00	20 050,00	695 700,50	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	1 855 060,11	0,00	0,00	20 050,00	564 700,50	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	3 305 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	33 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	538 990,00	0,00	0,00	0,00	131 000,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES									
013	Atténuations de charges	0,00	5 561 482,07	0,00	0,00	250 000,00	500,00	150 000,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	49 940,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	13 000,00	0,00	250 000,00	500,00	150 000,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	2 792 292,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	1 630 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	966 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES**A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)**

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL	
DEPENSES									
011	Charges à caractère général	0,00	98 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 755 200,61	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 447 810,61	
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 305 400,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	759 990,00	
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00	
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00	
RECHERCHES									
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	49 940,07	
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	413 500,00	
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 792 292,00	
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 630 000,00	
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	966 250,00	
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00	
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE****IV
B1.2****B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat				Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuairel	Taux initial	Devise				
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00										
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					900 000,00										
1641 Emprunts en euros (Total)					900 000,00										
MON511437EUR	SA LA BANQUE POSTALE	31/12/2016	01/04/2017		400 000,00	F				1,040	1,051		T	X Echéance constante	A-1
MON537247	SA LA BANQUE POSTALE	01/04/2021	01/09/2021		500 000,00	F				0,940	1,149		T	X Echéance constante	A-1
1643 Emprunts en devises (Total)					0,00										
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00										
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00										
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00										
1671 Avances consolidées du Trésor (Total)					0,00										
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (Total)					0,00										
1675 Dettes pour METP et PPP (Total)					0,00										
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (Total)					0,00										
1678 Autres emprunts et dettes (Total)					0,00										

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										Caté- gorie d'em- prunt (8)	
		Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuarial	Devise	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					541 430,13								
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00								
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00								
1687 Autres dettes (total)					541 430,13								
CG20	Etablissement PAIERIE DEPARTEMENTALE	21/01/2008	21/01/2009	-489 919,00	F			0,000	0,000	A	X Echéance constante	A-1	
CG21	Etablissement PAIERIE DEPARTEMENTALE	08/04/2008	08/04/2009	51 511,13	F			0,000	0,000	A	X Echéance constante	A-1	
Total général				1 441 430,13									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Eurobar 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB1015077C du 25 juillet 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE****IV****B1.2****B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

	Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverte ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années) (13)	Type de taux (14)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	Annuité de l'exercice	
												Emprunts et dettes au 01/01/N	
163 Emprunts obligataires (Total)			0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)			0,00		703 984,25					59 629,54	6 651,60	0,00	918,38
1641 Emprunts en euros (total)			0,00		703 984,25					59 629,54	6 651,60	0,00	918,38
MON511437EUR		0,00	A-1		253 984,23	9,00	F		1,051	26 286,22	2 539,10	0,00	591,99
MON537247		0,00	A-1		450 000,02	13,42	F		1,149	33 333,32	4 112,50	0,00	326,39
1643 Emprunts en devises (total)			0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)			0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)			0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)			0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)			0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)			0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)			0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)			0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)			0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)			0,00		36 100,13					36 100,13	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)			0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)			0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)			0,00		36 100,13					36 100,13	0,00	0,00	0,00
			0,00		A-1					32 665,00	0,00	0,00	0,00
													CG20

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverte ? O/N (11)	Montant couvert (12)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle	Capital restant dû au 01/01/N (13)	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (14)	Index (14)	Emprunts et dettes au 01/01/N		Annuité de l'exercice
								Taux d'intérêt	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	
CG21		0,00	A-1	3 435,13	0,25	F		0,00	3 435,13	0,00
Total général		0,00		740 084,38				95 729,67	6 651,60	0,00
										918,38

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB/1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

IV
B1.3

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme préteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant du au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Taux du budget (9)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (funnel) (A)												
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00		0,00	0,00
Barrière simple (B)												
TOTAL (B)		0,00	0,00					0,00		0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)												
TOTAL (C)		0,00	0,00					0,00		0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)												
TOTAL (D)		0,00	0,00					0,00		0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)												
TOTAL (E)		0,00	0,00					0,00		0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)												
TOTAL (F)		0,00	0,00					0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00					0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification des indices sous-jacents suivant la hypothèse de la circulaire du 25 juillet 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : édants d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie, indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 8611 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 788.

IV – ANNEXES**ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS**

	IV
	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	Indices sous-jacents	Indicats zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indicats	Ecart d'indicats zone euro	Indicats hors zone euro et écarts d'indicats dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart d'indicats hors zone euro	Autres indicats
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structure contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunne)	Nombre de produits % de l'encours	4 99,99	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	740 084,38		0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swapion)	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits % de l'encours	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00	0 0,00
	Montant en euros	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits % de l'encours					0 0,00	0,00
	Montant en euros					0 0,00	0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

		IV – ANNEXES	IV
		ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
		Biens de faible valeur- Seuil unitaire en décà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an :	
	€	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
		0	0
			01/01/2000

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN

IV
B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garant	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial		Taux à la date de vote du budget (6)		Catégorie d'emprunt (7)	Indice ou devise pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux (3)	Index (4)			
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00									0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00									0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00									0,00
TOTAL GENERAL					0,00	0,00									0,00

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (cest-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie de emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 661111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention	IV
						B8
SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET						
65748	10		COMITE DE JUMELAGE	Association	187 190,00	
65748	12		ASSOCIATION DONNEURS DE SANG	Association	10 000,00	
65748	13	F.I.E.P.	ASSOCIATION F.I.E.P.	Association	1 000,00	
65748	17	LES ZILLUMINES	ASSOCIATION LES ZILLUMINES	Association	21 035,00	
65748	18	LEC	ASSOCIATION LOISIRS EDUCATION CITOYENNETE GRAND SUD	Entreprise	900,00	
65748	19	PARENTS ELEVES ECOLE J. JAURES	ASSOCIATION PARENTS ELEVES ECOLE J. JAURES	Association	385,00	
65748	20	PARENTS ELEVES ECOLE PEYRONNETTE POUR SOI	ASSOCIATION PARENTS ELEVES ECOLE PEYRONNETTE ASSOCIATION POUR SOI	Association	585,00	
65748	21	COMITE DES FETES	ASSOCIATION COMITE DES FETES	Association	738,00	
65748	11	SAIN-T ALBAN FOOTBALL CLUB	ASSOCIATION SAINT-ALBAN AUCAMVILLE FOOTCLUB CLUB	Association	12 000,00	
65748	23	SAO OMNISPORTS	ASSOCIATION SAO OMNISPORTS	Association	54 000,00	
65748	24	TLA RUGBY XV	ASSOCIATION TOULOUSE LALANDE AUCAMVILLE RUGBY XV	Association	29 968,00	
65748	25	THE SMALL PROJECTS FUND -UKRAINE INSTENTS AMICALE	ASSOCIATION THE SMALL PROJECTS FUND - VALKY AMICALE	Association	1 446,00	
65748	14	CLCV COUNTRY FOR FUN	ASSOCIATION COUNTRY FOR FUN	Association	3 170,00	
65748	27	LA VIOLETTE DANS SON TERRTOIR	ASSOCIATION LA VIOLETTE DANS SON TERROIR	Association	200,00	
65748	30	AMICALE FOLKLORIQUE ARTS ET CREATIONS BEAUX ARTS JUNIORS PASSEPORTS ASSOCIATIFS FCPE COLLEGE FENOUILLET CHORALBAN	ASSOCIATION AMICALE FOLKLORIQUE ARTS ET CREATIONS BEAUX ARTS JUNIORS SIP SAINT-ALBAN FCPE COLLEGE FENOUILLET CHORALBAN	Association	952,00	
65748	31	COMITE BASSIN D' EMPLOI DU NORD HAUTE-GARONNE		Association	3 088,00	
65748	26			Association	2 609,00	
65748	2			Association	5 000,00	
65748	3			Association	200,00	
65748	4			Etat	648,00	
65748	5			Association	26 856,00	
65748	6			Entreprise		
65748	8					
65748	9					

- (1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.
(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.
(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		IV	
		B9	

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		14,00	0,00	14,00	14,00	0,00	14,00
Adjoint administratif	C	6,00	0,00	6,00	6,00	0,00	6,00
Adjoint administratif principal 1 ^e classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal 2 ^e classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Attaché	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rédacteur	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur principal 1 ^e classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
adjoint administratif 1 ^e classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
adjoint administratif 2 ^e classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
adjoint administratif ppal 2 ^e classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
attaché principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
rédacteur principal 1 ^e classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		27,00	13,36	40,36	12,00	0,00	12,00
Agent de maîtrise	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Atsem 2 ^e classe	C	3,00	2,00	5,00	3,00	0,00	3,00
Technicien principal 1 ^e classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien territorial	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
adjoint technique	C	15,00	8,36	23,36	0,00	0,00	0,00
adjoint technique 1 ^e classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
adjoint technique principal 1 ^e classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
adjoint technique principal 2 ^e classe	C	3,00	3,00	6,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE SOCIALE (d)		3,00	2,54	5,54	0,00	0,00	5,54
ATSEM principal 1 ^e classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ATSEM principal 2 ^e classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN EPTP (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Agent social	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Agent social principal 2° classe	C	1,00	0,62	1,62	1,62	0,00	1,62
Assistant socio-éducatif principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educateur de jeunes enfants	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educateur de jeunes enfants 1° classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educateur principal de jeunes enfants	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Puéricultrice de classe supérieure	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
agent social	C	2,00	1,92	3,92	3,92	0,00	3,92
agent social 1° classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
assistant socio-éducatif 1° classe	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
éducatrice principale jeunes enfants	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		6,00	0,86	6,86	6,86	0,00	6,86
Assistant socio-éducatif principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auxiliaire de puériculture 2° classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auxiliaire de puériculture 1° classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auxiliaire de puériculture de classe normale	B	6,00	0,86	6,86	6,86	0,00	6,86
Auxiliaire de puériculture principal 1° classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Auxiliaire de puériculture principal 2° classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Educateur de jeunes enfants	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Puéricultrice de classe normale	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Puériculture classe supérieure	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
auxiliaire de puériculture 1° classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
auxiliaire puériculture ppal 2° classe	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
éducatrice principale jeunes enfants	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,57	1,57	1,57	0,00	1,57
Animateur principal 1° classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
adjoint patrimoine principal 2° classe	C	1,00	0,57	1,57	1,57	0,00	1,57
FILIERE ANIMATION (i)		3,00	0,59	3,59	3,59	0,00	3,59
Animateur principal 1° classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
adjoint animation	C	2,00	0,59	2,59	2,59	0,00	2,59
FILIERE POLICE (j)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Brigadier	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Brigadier chef principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Chef de service de police municipale	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Gardien de police municipale	C	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS NON CITES (I) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		58,00	17,92	75,92	47,56	0,00	47,56

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB5500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail / période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 \times 6 / 12$).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3) Indice (8) Euros	CONTRAT	
				Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00	
TOTAL GENERAL				0,00	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médiaco-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animations.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
332-23-2° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justificatif par les besoins des services ou la nature des fonctions sous réserve qu'autant de fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (- 10 000 hab.), dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-5 : Contratuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualités de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel remplit ayant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

332-52 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).

333-1 : 333-10 : Emplois supérieurs : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-12 : Collaborateurs de cabinet.

A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT		B11.1
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE		
	DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion
		Mode de participation (1)
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)		
EPCI		
CHARGES S.D.E.H.G. (EMPRUNTS + TRAVAUX)		84 150,00
SYNDICAT HER'S MORT		1 400,00
ETUDE ET PROTECTION ENVIRONNEMENT		500,00
SYNDICAT HERSAIN (6558 - PISCINE)		131 000,00
Autres organismes de regroupement		

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DÉPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		96 551,00	I
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		96 500,00	96 500,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	60 000,00	60 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	36 500,00	36 500,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		51,00	51,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10222	FCTVA	0,00	0,00
139	<i>Subv. invest. transférées cpté résultat</i>	51,00	51,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	96 551,00	1 041 400,00	0,00	1 137 951,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES	
EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	930 547,00	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	74 000,00	74 000,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	74 000,00	74 000,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (4)	856 547,00	856 547,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	0,00	0,00
28041511	<i>Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel</i>	3 100,00	3 100,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	13 000,00	13 000,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	300,00	300,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	1 000,00	1 000,00
281311	<i>Bâtiments administratifs</i>	500,00	500,00
281318	<i>Autres bâtiments publics</i>	3 000,00	3 000,00
281321	<i>Immeubles de rapport</i>	24 000,00	24 000,00
281351	<i>Bâtiments publics</i>	6 000,00	6 000,00
28151	<i>Réseaux de voirie</i>	2 500,00	2 500,00
281533	<i>Réseaux câblés</i>	16 000,00	16 000,00
281568	<i>Autre matériel, outillage incendie</i>	300,00	300,00
28158	<i>Autres inst.,matériel,outil. techniques</i>	91 000,00	91 000,00
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	300,00	300,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	36 000,00	36 000,00
281831	<i>Matériel informatique scolaire</i>	200,00	200,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	3 800,00	3 800,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	28 000,00	28 000,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	11 000,00	11 000,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	616 547,00	616 547,00

Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
------------------------------------	---	-----------------------------------	--------------------------	-------------

Total ressources propres disponibles	930 547,00	0,00	1 466 319,34	0,00	2 396 866,34
---	-------------------	-------------	---------------------	-------------	---------------------

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Solde	V = IV – II (8)

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(8) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS**

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)	

Part régionale des ressources							
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP Gazole	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources							
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources							
TFPB	9 797 000,00	9,59	32,00	0,00	0,00	3 135 040,00	9,59
TFPNB	15 900,00	14,39	87,10	0,00	0,00	13 849,00	14,39
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	10 077 212,00	12,55				3 162 713,00	10,09

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 25

Nombre de suffrages exprimés : 25

VOTES :

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions : 6

Date de convocation : 05/04/2023

Présenté par Le Maire (1),

A Saint-Alban, le 11/04/2023

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Ordinaire

A Saint-Alban, le 11/04/2023

Les membres de l'assemblée délibérante (2) (3).

Certifié exécutoire par Le Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Saint-Alban, le 11/04/2023

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.